

Travail dominical

« Les patrons doivent défendre l'intérêt de leurs salariés »

Lyon, le 4 mai 2016 - Un an après le vote de la loi Macron, les grands magasins du boulevard Haussmann, à Paris, ne peuvent toujours pas ouvrir tous les dimanches de l'année. L'accord de branche proposé en début d'année a été bloqué par les syndicats, imposant aux grands magasins de négocier au niveau de l'entreprise. Le projet d'accord sur l'ouverture le dimanche proposé par la direction des Galeries Lafayette Haussmann a été refusé hier, mardi 3 avril, par les représentants du personnel.

Christophe Rollet, directeur général de Point S, commente :

Une fois de plus, nous avons la preuve que ces ouvertures du dimanche ont été mal encadrées, mal réfléchies par le Gouvernement. On constate que, même dans les commerces qui se trouvent dans les zones d'activité commerciales et touristiques, où le travail le dimanche peut trouver une légitimité, les accords proposés sont refusés par les syndicats.

Il est évident que la généralisation du travail le dimanche va à l'encontre de la qualité de travail des salariés. Elle va aussi à l'encontre des intérêts des entreprises telles que la nôtre qui, avec toutes les dépenses liées aux ouvertures dominicales, n'augmenteront pas leur chiffre d'affaires. Enfin, elle n'apporte rien au consommateur qui, sous prétexte d'avoir un jour de plus pour dépenser, mais pas plus pour dépenser, sera le principal perdant.

La loi doit être une nouvelle fois repensée, dans l'objectif premier de limiter au maximum ces ouvertures du dimanche. Ensuite, il est fondamental de mieux délimiter les zones d'activité concernées, en veillant à ce que seuls les commerces présents dans ces zones soient autorisés à ouvrir tous les dimanches.

A propos de Christophe Rollet



Christophe Rollet, 51 ans, est le Directeur Général de Point S, enseigne spécialiste du marché de l'entretien automobile et leader du marché du pneumatique. Dès 2009, lors du vote de la loi Maillé, il s'est exprimé contre le travail dominical.

Point S fédère aujourd'hui 470 points de vente en France, avec un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros. A l'international, Point S est implanté dans 30 pays avec 3400 points de vente, pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros.